

L'IFLA se penche sur les publications en série et les ISBD

par Françoise Bourdon*

Le coin de l'observatoire

Voici quelques échos du congrès IFLA tenu à Bangkok en août 1999 en matière d'information bibliographique, glanés par Françoise Bourdon.

Évolution de la notion de publications en série : harmonisation en cours des normes de catalogage pour les publications en série (atelier commun à la section des publications en série et à la section de catalogage de l'IFLA, et au centre ISSN international)

Trois textes normatifs fondamentaux sont en cours de révision conjointement :

- L'ISBD (S) = International Standard Bibliographic Description (Serials) = Description bibliographique internationale normalisée des publications en série, sous la responsabilité de l'IFLA ; la dernière édition date de 1988.
- Le manuel ISSN = International Standard Serial Number = Numérotation internationale des publications en série, sous la responsabilité du centre ISSN international ; la dernière édition date de 1983.
- Le chapitre « Publications en série » des AACR2R (Anglo-American Cataloguing Rules 2nd ed. 1998 Revised), sous la responsabilité conjointe des associations de bibliothécaires américains, canadiens et anglais.

Ce qui a suscité une telle mobilisation, c'est la nécessité de mieux prendre en compte les nouvelles formes de publications récemment apparues : les périodiques électroniques, les sites Web, les bases de données... Autant de documents sur support (cédérom par exemple) ou sans support (accessibles uniquement en ligne sur

Internet par exemple) qui appellent un réexamen de la notion de « sérialité » (*seriality* = « en série »). La terminologie n'est pas encore fixée, pas plus en anglais qu'en français, aussi les nouveaux termes employés ici seront-ils prudemment mentionnés entre guillemets pour le français et en italique pour l'anglais.

Regina Reynolds (Bibliothèque du Congrès) a expliqué l'évolution de la notion de sérialité et le modèle retenu pour les types de publications dans la future édition des AACR. La révision en cours de l'ISBD (S) a été présentée par Ingrid Parent (Bibliothèque nationale du Canada) et a permis de souligner d'autres aspects de la réflexion en cours.

Évolution de la notion de « sérialité » (*seriality*)

Il s'agit de distinguer entre les publications « statiques » (*static, no seriality*), telles que les livres, les enregistrements sonores, les cartes, etc., et les publications « en série », qui seraient elles-mêmes de deux sortes : les documents à « publication cumulative » (*integrating publications*) tels que les bases de données, les sites Web, les publications à mises à jour sur feuillets mobiles, et les documents à « publications successives » (*successively-issued publications*).

Parmi les documents à « publications successives », on distinguerait d'une part les périodiques, les collections, les monographies en plusieurs volumes, et d'autre part les monographies avec suppléments.

Modèle retenu par les AACR pour les types de publication

Dans le cadre de la révision des AACR2R, le terme de « ressources bibliographiques » (*bibliographic resources*)

* Bnf, Service de normalisation documentaire

est préféré à celui de « publications », trop marqué par les supports traditionnels. Il y aurait deux grandes catégories de ressources bibliographiques : les ressources « finies » (*finite*), c'est-à-dire dont la publication a une fin déterminée, et les ressources « continues » (*continuing*), c'est-à-dire dont la publication n'a pas de fin déclarée. Chacune de ces deux grandes catégories se déclinerait en sous-ensembles distincts.

Parmi les ressources « finies », on distinguerait les ressources « complètes » (*complete*), c'est-à-dire achevées, telles que les monographies, et les ressources « incomplètes » (*incomplete*), c'est-à-dire inachevées. Parmi ces ressources « incomplètes », on distinguerait les ressources à « publications successives » (*successively-issued*), telles que les monographies en plusieurs volumes et les monographies avec suppléments, et les ressources « cumulatives » (*integrating*), telles que certaines publications à feuillets mobiles ou les textes électroniques intégrant des révisions.

Parmi les ressources « continues », donc sans fin déclarée, on distinguerait les ressources à « publications successives » (*successively-issued*) telles que les publications en série (y compris les collections et les journaux électroniques), et les ressources « cumulatives » (*integrating*) telles que la plupart des publications à feuillets mobiles, les bases de données et les sites Web.

Qu'est-ce qu'un changement de titre majeur ?

Quand on sait qu'un changement de titre majeur pour une publication en série entraîne la création d'une nouvelle notice descriptive, l'attribution d'un nouvel ISSN et d'un nouveau titre clé, on comprend l'enjeu de la question. La définition d'un changement de titre majeur n'est pas la même dans les précédentes éditions de l'ISBD (S), des AACR2R et du manuel ISSN, aussi l'harmonisation sur ce point est-elle d'une importance capitale.

Rappelons simplement que le titre clé est défini dans le manuel ISSN, le titre propre dans l'ISBD (S) et le titre uniforme dans les AACR2 ! Ce titre uniforme de publication en série recouvre une notion absente des règles de catalogage françaises : les AACR2 autorisent l'utilisation d'un titre uniforme comme point d'accès principal à une notice de publication en série, le titre uniforme servant conjointement de vedette à une notice d'autorité de publication en série ayant pour but de gérer les variantes de titre.

Alors que le titre uniforme et le titre clé sont des éléments d'identification auxquels on peut être amené à ajouter des qualificatifs, le titre propre est un élément de description et doit être transcrit tel qu'il apparaît sur la

publication. Malgré la difficulté d'harmoniser des données qui ne sont pas de même nature, il y a un consensus international pour réduire le nombre de cas où le changement de titre doit être considéré comme majeur, afin de réduire les coûts de catalogage et de ne pas engorger le réseau ISSN.

En effet, quand le changement de titre est mineur, on entre la nouvelle forme du titre en variante du titre dans la notice descriptive existante et on garde le même ISSN et le même titre clé. Mais il reste à énoncer une règle claire et simple pour aider les catalogueurs à déterminer si le changement de titre est majeur ou mineur, et c'est là que les choses se compliquent.

Plusieurs propositions sont en cours d'examen pour la définition d'un changement de titre mineur, mais elles ne sont pas applicables avec autant de pertinence pour toutes les langues : l'ajout, la suppression ou le changement de mots après les trois premiers mots du titre sans que cela traduise un changement dans le sujet du périodique ; l'ajout ou la suppression de mots à la fin du titre quand il s'agit de mots précisant le type de publication périodique (journal, magazine, etc.).

Une autre solution serait de considérer qu'il s'agit d'un changement de titre majeur chaque fois que le titre clé et le titre uniforme sont tous deux à modifier de la même façon (*benchmark*). Mais, dans ce cas, le choix de la forme des qualificatifs du titre clé et du titre uniforme, notamment quand il s'agit de collectivités, doit faire l'objet d'un compromis auquel les partenaires ne sont pas prêts...

Faut-il décrire le premier numéro ou le dernier numéro paru ?

Rappelons que les ISBD ont pour fonction de recenser les éléments de données qui constituent la description bibliographique d'un document, les sources à utiliser pour définir ces éléments et l'ordre selon lequel ces éléments doivent apparaître dans la notice.

Quand une publication en série connaît des changements de titre mineurs, un changement d'adresse, un changement d'éditeur, de format, etc., il y a consensus sur le fait que la notice bibliographique qui décrit cette publication doit recenser et dater toutes ces informations. La plupart des formats MARC permettent de gérer toutes ces informations et de les indexer. Elles sont donc disponibles à la consultation des catalogues en ligne.

Mais là où il y a désaccord, c'est sur l'ordre des éléments dans la notice : les bibliothèques patrimoniales qui gèrent des collections complètes de publications en série préfèrent garder comme titre propre le titre du premier numéro et mettre les changements de titre mineurs

en variantes de titre. Les bibliothèques de recherche, les gestionnaires d'abonnements, les éditeurs d'annuaires de publications en série souhaitent avoir en titre propre le titre du dernier numéro paru et mettre les précédents titres propres en variantes de titre.

La question n'est pas tranchée, car il faut mesurer les conséquences pour les notices devant figurer dans les catalogues collectifs et censées fédérer différents états de collection, pour les règles de citation des références bibliographiques d'un article ou d'un titre de périodique, etc. Cette réflexion met en évidence la nécessité de faire évoluer la notion de notice bibliographique vers un modèle plus souple que celui proposé par les ISBD : la notice bibliographique de référence pourrait être considérée comme un recueil exhaustif de données descriptives susceptibles d'être organisées de différentes façons pour servir des publics différents.

Il semble aujourd'hui plus important de définir les éléments qui doivent être indexés plutôt que de définir l'ordre dans lequel les éléments doivent être affichés. En pratique le pas est déjà franchi puisque, dans la plupart des catalogues en ligne, l'affichage ISBD n'est plus l'affichage par défaut.

En conclusion, on peut dire que l'évolution des formats bibliographiques a une part de responsabilité dans le débat en cours sur les publications en série, et qu'à terme cette mise à plat des types de publications en général et des publications en série en particulier devra être prise en compte dans ces mêmes formats bibliographiques. La précédente révision de l'ISBD (S) a demandé six années de travail. Cette fois, on veut aboutir à l'automne 2000 ! Le pari est-il tenable ?

Quoi de neuf en matière d'ISBD ?

(réunion du Groupe de révision des ISBD)

Vers une fusion des ISBD en un seul et unique document normatif ?

Faut-il rappeler que la Description bibliographique internationale normalisée (International Standard Bibliographic Description = ISBD) résulte d'une résolution de la Réunion internationale d'experts en catalogage organisée en 1969 à Copenhague par la Commission de catalogage de l'IFLA, ancêtre de l'actuelle Section de catalogage ?

Le premier ISBD, publié en 1974, était consacré aux monographies (ISBD (M)), puis la famille des ISBD s'est agrandie à d'autres types de documents : publications en série, non-livres et documents cartographiques en 1977, monographies anciennes (antérieures à 1801) et musique

imprimée en 1980, fichiers électroniques en 1990... pour ne citer que les premières éditions. Ces normes internationales, dont la plupart ont été traduites en français, servent de base à la rédaction des règles de catalogage nationales (normes AFNOR en France, par exemple) ou internationales (Anglo-American Cataloguing Rules = AACR).

Dès 1978, l'IFLA a décidé de procéder à une révision systématique de chaque ISBD tous les cinq ans, et a mis sur pied un Groupe de révision qui a pour fonction de définir quels ISBD doivent être révisés, élaborés ou abandonnés. Le Groupe de révision des ISBD rassemble une douzaine d'experts internationaux, sous la présidence de John Byrum (Bibliothèque du Congrès). Deux bibliothécaires françaises en sont membres actuellement : Maria Witt, responsable du catalogue à la médiathèque de la Villette et secrétaire de la section de catalogage à l'IFLA, et Françoise Bourdon, chef du service de normalisation documentaire à la Bibliothèque nationale de France et membre de la section de bibliographie de l'IFLA.

Le Groupe s'est réuni pendant la conférence de l'IFLA à Bangkok, avec une dizaine de membres représentant l'Allemagne, le Canada, les États-Unis, la France, les Pays-Bas et la Suède, et quelques observateurs dont Pierre-Yves Duchemin (BnF), qui participe à la révision de l'ISBD (CM) pour les documents cartographiques.

Aujourd'hui, le principal objectif du Groupe de révision des ISBD est d'étudier l'impact sur les ISBD de deux textes normatifs parus en 1998 : l'étude IFLA sur les spécifications fonctionnelles des notices bibliographiques (ou FRBR¹) et les AACR2 révisées². Un premier rapport sur l'impact des FRBR sur l'ISBD (M) a été présenté à Bangkok. Les changements à opérer (principalement rendre optionnelles certaines données jusqu'ici obligatoires) vont être soumis à enquête internationale au début 2000.

Ensuite les travaux à entreprendre seront : la prise en compte des changements dans les révisions en cours de l'ISBD (S) pour les publications en série (*cf. infra*) et de l'ISBD (CM) pour les documents cartographiques³, et la révision de l'ISBD (G) ou ISBD général. Mais il ne s'agit là que d'une première étape : après cette simple adaptation des ISBD à la nouvelle conception de la description bibliographique proposée par les FRBR, une réflexion sur l'avenir même des ISBD est à entreprendre.

Pour lancer le débat, le Groupe de révision sur les ISBD a chargé quelques-uns de ses membres d'étudier les cas où la description d'un document requiert l'utilisation d'au moins deux ISBD différents – par exemple l'ISBD (CM) et l'ISBD (ER) pour un document cartographique numérisé – et d'examiner la faisabilité d'une refonte de l'ensemble des ISBD en un seul et unique document. Ce groupe de réflexion informel constitué de représentants de l'Allemagne, du Canada et des Pays-Bas a présenté les

résultats de sa première analyse à Bangkok. La fusion des ISBD en un seul document aurait pour conséquences :

- d'accroître la cohérence de l'ISBD conçu comme un tout ; elle éviterait ainsi les mises à jour en cascade des différentes normes ; l'interprétation par les catalogueurs en serait facilitée, car l'utilisation d'une norme unique pour tous les types de documents correspondrait plus à la réalité à laquelle sont confrontés les catalogueurs dans les différents types de bibliothèques ;

- d'imposer la répétition de certaines zones ou sous-zones (l'indication générale du type de document par exemple) là où cette répétition était jusqu'à présent interdite ;

- de revoir l'ordre de certains éléments au sein de l'ISBD ; faut-il privilégier le contenu du document décrit (une partition musicale, une carte géographique...) ou la forme physique du document (ressources électroniques, support imprimé...) ?

- d'introduire une nouvelle ponctuation là où c'est nécessaire.

Le groupe de réflexion a aussi rappelé que, si l'on utilise les FRBR comme cadre de ce futur travail sur les ISBD, il reste à décider si la description bibliographique doit s'orienter vers la description de l'œuvre ou vers celle de sa *manifestation*, pour reprendre le vocabulaire proposé par les FRBR.

Aucune décision n'a été prise en séance, car l'enjeu est important et dépasse de beaucoup le Groupe... Mais la réflexion est lancée et devrait trouver un écho favorable aussi bien auprès des spécialistes qu'auprès des simples utilisateurs. Plusieurs pays sont actuellement en train de revoir l'organisation de leurs règles de catalogage dans le sens d'une simplification du contenu mais aussi du contenant⁴ : il est plus facile de manipuler un seul document disposant d'une table des matières détaillée et d'un index, plutôt que plusieurs fascicules traitant chacun d'un type de document ou d'un aspect du catalogage.

Les AACR, publiées en un seul volume, font des émules... Imaginons que l'une des conséquences de ces travaux soit à terme la refonte des règles de catalogage AFNOR en un seul et même document. Là, il est certain que tous les catalogueurs vont se sentir concernés ! Affaire à suivre...

Projet de mise à disposition du texte des ISBD sur Internet

Actuellement, les ISBD dans leur version originale en anglais sont publiés sous forme imprimée par l'éditeur munichois K.G. Saur, malheureusement mal diffusé hors d'Allemagne. L'IFLA a entrepris de négocier avec Saur

l'autorisation de mettre le texte anglais des ISBD sur son site Web IFLANET afin de faciliter l'accès de tous à ces textes normatifs internationaux. Ainsi, depuis juillet dernier le texte de l'ISBD (ER) pour les ressources électroniques est-il disponible à l'adresse suivante : < <http://ifla.inist.fr/VII/s13/pubs/isbd.htm> >. L'ISBD (A) pour les antiquariats sera la suivante...

Mais, si le texte officiel des ISBD est le texte en anglais sur lequel s'est fait l'accord international, les ISBD peuvent, après accord avec l'IFLA, être traduits dans de nombreuses langues à travers le monde. Les traductions sont jusqu'ici publiées sous forme imprimée par l'organisme responsable de la traduction : il s'agit le plus souvent de l'association nationale des bibliothécaires ou de la bibliothèque nationale. D'après le Groupe de révision des ISBD, c'est à ces organismes que reviendrait la décision de mettre sur leurs sites Web respectifs les ISBD dans leur langue nationale.

La Bibliothèque nationale de France est le centre de coordination, c'est-à-dire le maître d'œuvre, de la traduction française des ISBD. À ce titre, elle effectue des traductions, les publie et les distribue, et de plus elle approuve toute traduction française effectuée par une autre institution préalablement autorisée pour ce faire. C'est donc à la BnF qu'il reviendrait d'installer sur son site Web le texte français des ISBD.

Notons toutefois qu'en 1991 un accord de principe a été passé entre la BnF et la Bibliothèque nationale du Québec selon lequel les traductions françaises des ISBD sont prises en charge conjointement par les deux établissements : toute traduction faite par la BNQ est soumise à la BnF pour relecture et approbation, et vice versa. La BNQ assure la distribution des ISBD en français en Amérique du Nord, la BnF en Europe et dans les autres communautés francophones en-dehors de l'Amérique du Nord. Ces deux institutions devront donc se mettre d'accord pour installer sur leurs sites Web les ISBD en français.

Références bibliographiques

1. Functional Requirements for Bibliographic Records : final report/IFLA Study Group on the FRBR, IFLA UBCIM Programme. München, K.G. Saur, 1998 (UBCIM publications ; N. S., vol. 19).
2. Anglo-American Cataloguing Rules, 2nd ed. 1998 Revised. Ottawa, Canadian Library Association ; London, Library Association ; Chicago, American Library Association, 1998.
3. Le texte révisé avec la participation de Pierre-Yves Duchemin (BnF) est disponible sur IFLANET pour commentaires < <http://ifla.inist.fr/VII/s6/news/isbd.pdf> >.
4. « International and national cataloguing rules : current situation and future trends. » Conférence internationale organisée à Moscou du 20 au 24 avril 1999 sous l'égide de l'IFLA et de l'Association des bibliothécaires russes. Une partie des textes est disponible en anglais sur le site Web de la Bibliothèque de l'État de Russie < <http://www.rsl.ru/news-E/new-conf.htm> >.